



EISL
EUROPEAN INSURANCE
SERVICES LTD



Numéro de contrat : **DEC-ELI-003427**

ATTESTATION D'ASSURANCE
Responsabilité Civile Décennale incluant la Responsabilité Civile Professionnelle

La société **Elite Insurance Newton Chambers**, Newton Business Park, Isaac Newton Way, Grantham Lincolnshire NG31 9RT, par l'intermédiaire de la compagnie **EISL**, Calverley House, 55 Calverley Road, Tunbridge Wells, Kent, TN1 2TU ANGLETERRE,

atteste que l'entreprise :

SAS AFPAH
166 Cours du Maréchal Gallieni
33400 TALENCE

est titulaire d'un contrat d'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE des entrepreneurs du bâtiment sous le n° **DEC-ELI-003427** pour les activités déclarées en page suivante, à l'exclusion de toute autre, pour les seuls ouvrages de construction.

Le contrat a pour objet de garantir :

Pour les ouvrages réalisés suivants des procédés ou avec des produits ou matériaux de technique courante :

- Les travaux de l'assuré relevant de ces activités indiquées aux conditions particulières ci-avant.
- **Les interventions de l'assuré sur les chantiers de construction dont le cout de son marché n'est pas supérieur à 150 000.00 Euros.**
- Les interventions de l'assuré sur les chantiers de construction dont le coût global des travaux tous corps d'état TTC n'est pas supérieur a 15 000 000 Euros.
- Les conséquences pécuniaires de la RESPONSABILITE CIVILE pouvant incomber à l'assuré en vertu du droit commun, en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non à un dommage matériel, causés à des tiers du fait de l'exercice de ses activités et survenus tant en cours de travaux qu'après leur achèvement.



ACTIVITES DECLAREES

Couverture

Réalisation en tout matériaux (hors structures textiles), y compris par bardeau bitumé, de couverture, vêtage, vêtue.

Cette activité comprend les travaux de :

- zinguerie et éléments accessoires en PVC,
- pose de châssis de toit (y compris exutoires en toiture), de capteurs solaires,
- réalisation d'isolation et d'écran sous toiture,
- ravalement et réfection des souches hors combles,
- installation de paratonnerre.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- raccord d'étanchéité,
- réalisation de bardages verticaux.

Traitement curatif (insectes xylophages – champignons)

Traitement curatif des bois en oeuvre et des constructions contre les insectes à larves xylophages, les termites et les champignons dans les

charpentes et menuiseries en bois, mais aussi les sols, fondations, murs, cloisons et planchers.

Assèchement des murs

Traitement des murs contre les remontées d'humidité par capillarité. Cette activité comprend les travaux préparatoires et de traitement

proprement dits et les travaux accessoires et complémentaires de remplacement des parements.

Isolation thermique, acoustique, frigorifique

Réalisation, y compris leurs revêtements et menuiseries, de :

- isolation thermique de murs, parois, sols, plafonds et toitures de tous ouvrages,
- isolation et de traitement acoustique par la mise en oeuvre de matières ou matériaux adaptés,
- isolation frigorifique des locaux de toute capacité et fonctionnant à toutes températures,
- calorifugeage des circuits, tuyauteries et appareils.

- Isolation des combles par insufflation

Demoussage de toiture

Nettoyage de toiture (démoussage) par application de produit hydrofuge et de démoussage à action lente. (exclus toute activités de réparation et/ou réalisation de travaux de couverture/charpente).